



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 9 MAI 2017, À 19 HEURES 30 MINUTES, AU 1348 CHEMIN DES PATRIOTES, À OTTERBURN PARK.

Étaient présents :

Madame Danielle C. Meunier, présidente et conseillère de McMasterville
Monsieur Jean-Yves Labadie, premier vice-président et conseiller de Belœil
Monsieur Normand Dieumegarde, deuxième vice-président et conseiller de Saint-Basile-le-Grand
Madame Mélanie Dupré, conseillère, substitut de Saint-Jean-Baptiste
Madame Magalie Joncas, conseillère de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Réal Picotte, conseiller, substitut de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Éric Quirion, conseiller de Sainte-Madeleine
Madame Clarisse Viens, conseillère d'Otterburn Park

Étaient absents :

Madame Jocelyne G. Deswarte, mairesse de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Madame Marilyn Nadeau, mairesse de Saint-Jean-Baptiste

Étaient également présents :

Monsieur André Robert, conseiller, 2^e substitut de McMasterville
Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2017
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. État des résultats financiers au 31 mars 2017
7. Motion de félicitations - Catherine Ménard, technicienne à l'opération
8. Consommation d'eau pour le mois d'avril 2017
9. Divers
10. Interventions de l'assistance
11. Clôture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, ayant constaté à 19 heures 41 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

17-05-022 POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Clarisse Viens
APPUYÉ PAR Monsieur André Robert

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en y ajoutant le point suivant :

- 9.1 Services professionnels pour la certification des rapports financiers 2016, 2017 et 2018 – annulation de contrat

ADOPTÉE

17-05-023 POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 AVRIL 2017

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Dieumegarde
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Yves Labadie

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 avril 2017 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 17-028 25-04-17 Lettre de MADAME FRANCE LAPOINTE, administratrice, TOITURES ROGER LAPOINTE INC., nous transmettant le cautionnement d'exécution et le cautionnement des gages et matériaux dans le cadre des travaux de réfection de toiture des bassins 2a, 2b, 2d et 2e.
- 17-029 26-04-17 Lettre de MADAME JOSÉE LELIÈVRE, archiviste régionale, MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, nous transmettant son compte-rendu des travaux de gestion des documents pour la première partie de son mandat 2017 avec ses recommandations pour la seconde partie de son mandat.
- 17-030 28-04-17 Lettre de MONSIEUR RAYMOND TURK, agent autorisé de GROUPEcho Canada pour BEACON ROOFING SUPPLY CANADA COMPANY, dénonçant un contrat de sous-traitance avec Toitures Roger Lapointe inc. dans le cadre des travaux de réfection de toiture des bassins 2a, 2b, 2d et 2e.

17-05-024 POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Dieumegarde
APPUYÉ PAR Monsieur Réal Picotte

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéros 17-04, du chèque numéro 19043 au chèque numéro 19092 du déboursé numéro 201700297 au déboursé numéro 201700373 pour un montant total de 460 424,75 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

POINT 6. ÉTAT DES RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2017

Le conseil d'administration prend acte du rapport des états financiers, préparé par le secrétaire-trésorier, pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2017 où les dépenses sont au montant de 1 746 871,35 \$, les revenus au montant de 2 428 555,06 \$, le tout pour un surplus d'exercice de 681 683,71 \$.

17-05-025

POINT 7. MOTION DE FÉLICITATIONS - CATHERINE MÉNARD, TECHNICIENNE À L'OPÉRATION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Robert
APPUYÉ À L'UNANIMITÉ

ET RÉSOLU DE féliciter madame Catherine Ménard pour ses cinq (5) années de service à la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu et de la remercier pour sa contribution au sein de l'organisme.

ADOPTÉE

POINT 8. CONSOMMATION D'EAU POUR LE MOIS D'AVRIL 2017

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité pour le mois d'avril 2017 sont joints au présent point.

POINT 9. DIVERS

17-05-026

9.1 SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA CERTIFICATION DES RAPPORTS FINANCIERS 2016, 2017 ET 2018 - ANNULATION DE CONTRAT

ATTENDU QUE suite à la réalisation de la première année du contrat, soit pour la certification des états financiers 2016, une facturation additionnelle a été transmise par la firme Deloitte au montant de 11 760 \$ plus les taxes ainsi qu'une deuxième de 1 500 \$ plus les taxes;

ATTENDU QUE le mandat octroyé par la Régie à la firme Deloitte pour la certification des états financiers est de 6 500 \$ par année;

ATTENDU QUE la première année de vérification, par une nouvelle firme de vérification, peut conduire à certains ajustements non prévus au contrat de base et qu'une facturation additionnelle peut être justifiable;

ATTENDU QUE la facture additionnelle de 11 760 \$, reçue dans le cadre de la première année du mandat et qui est près de deux fois le montant annuel du contrat de base, n'est pas pleinement justifiable selon la Régie;

ATTENDU QUE la Régie a engagé un processus de discussion avec la firme concernant le mandat ainsi que sur les travaux additionnels effectués;

ATTENDU QUE suivant ce processus de discussion une proposition de la firme a été faite pour réviser à la baisse, soit à 7 760 \$ plus les taxes, la première facture additionnelle;

ATTENDU QUE la deuxième facture additionnelle de 1 500 \$ reçue est, selon la Régie, pour des activités qui sont incluses dans le mandat de certification;

ATTENDU QU'au terme des discussions, la firme n'a pas voulu garantir qu'il n'y aura pas de facturation additionnelle pour les deux autres années du mandat;

ATTENDU QUE dans le processus de soumission ayant conduit à mandater la firme Deloitte, d'autres soumissions ont été reçues et sont largement inférieures au montant global facturé par la firme Deloitte pour la première année du contrat;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Yves Labadie
APPUYÉ PAR Monsieur Réal Picotte



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

ET RÉSOLU QUE le conseil d'administration de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu autorise un paiement global de 5 000 \$ taxes en sus pour les factures additionnelles de la firme Deloitte;

QUE le conseil d'administration met fin au contrat en date du 9 mai 2017.

ADOPTÉE

POINT 10. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

17-05-027 POINT 11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Dieumegarde
APPUYÉ PAR Monsieur André Robert

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 20 heures 5 minutes.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Danielle C. Meunier
présidente